

MERCREDIS DE NEIGE



PFASTATT

Secrétaire : Christelle DIAZ-TROMMENSCHLAGER

[secretaire@mdn-pfastatt.com](mailto:secretaire@mdn-pfastatt.com)

ou présidente : Micheline TROMMENSCHLAGER

11 RUE DU MOLKENRAIN 68120 PFASTATT ☎ 03.89.53.92.66

Portable 06.62.05.92.66

Moniteur chef : JEAN LOUP BURGSTHALER

25 RUE AMPERE 68310 WITTELSHEIM

☎ 03.89.55.33.29

Trésorier : JEAN LUC REICHSTADT

26 A RUE DE LA DOUANE 68700 CERNAY

☎ 06.22.48.03.60

Internet : [www.mdn-pfastatt.com](http://www.mdn-pfastatt.com)

## INFORMATIONS PRATIQUES

MATERIEL INDISPENSABLE	
SKIS	Skis en bon état et attachés avec élastiques ou lanières Skis, bâtons, et chaussures à la taille de l'enfant et identifiés
CHAUSSURES	Sac à chaussures de ski adapté Boots pour le transport en bus et l'après ski
VETEMENTS	Anorak, pantalon ou combinaison de ski
SAC	Sac de sport ou de préférence sac à dos pour le matériel
CONTENU DU SAC Sans surcharger l'enfant Et de préférence marqué au nom de l'enfant	Bonnet ou casque (vivement conseillé) Deux paires de gants, moufles de préférence pour les petits Vêtements de rechange, survêtement, chaussettes Un petit pain ou petits gâteaux à grignoter en arrivant ou avant le retour de la station
MATERIEL DE SECURITE	Lunette de neige en cas de non visibilité par temps de neige Lunette de soleil à cause de la réverbération Crème solaire pour éviter les coups de soleil Stick à lèvres pour éviter les gerçures
SORTIES	En cas de maladie Merci de prévenir à l'avance si possible pour l'absence de votre enfant Par téléphone, la secrétaire ou le matin même au 06.88.22.98.16 Vous aurez à fournir un certificat médical faute de quoi une contribution de 8 EUR obligatoire vous sera réclamée
PRESCRIPTION MEDICALE	Prévenir l'encadrement en cas de traitement médical, allergies, mal de transport, ou autres.....
MATERIEL A DECONSEILLER	Jeux électroniques Argent de poche important ou objet de valeur
ASSURANCE	Carte neige ou autre assurance ayant les mêmes garanties ; dans ce cas une attestation devra être fournie et signée par l'assureur Dans tous les cas une attestation de non contre indication à la pratique du ski sera obligatoire
FINANCES	La journée de ski pourra être réglée au départ du bus chez notre trésorier, en liquide ou chèque pour la journée ou pour le mois à votre convenance dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant
HORAIRES	Départ en bus 8H précise Retour 18H Merci d'être ponctuel. Les enfants sont sous notre responsabilité que dans ce créneau horaire